



# CHSCT de l'Essonne du 19 mars 2015

## Déclaration préalable de la CGT éducation 91

Le gouvernement a fait le choix de mener une politique ultralibérale au service du MEDEF. Pour financer ses dizaines de milliards d'offrandes au patronat, le gouvernement poursuit les politiques de destruction des services publics et impose l'austérité pour les salariés. L'annonce de 3 milliards d'économie supplémentaire sur les hôpitaux, alors qu'ils n'arrivaient déjà plus à faire face à l'épidémie de grippe confirme cette dérive. Aujourd'hui, avec le projet de loi Macron, le gouvernement organise une grande offensive ultralibérale. Ce n'est pas en ouvrant les magasins le dimanche qu'on relancera la consommation, mais bien en augmentant le pouvoir d'achat. Les fonctionnaires victimes du blocage du point d'indice depuis 2010 et qui ont vu leur pouvoir d'achat baisser de 13% depuis 2000 sont bien placés pour le savoir ! Sur l'ouverture le dimanche, il faut signaler un précurseur, le proviseur du LP Louis Armand de Yerres qui organise des Portes-ouvertes un dimanche sans concertation. Le climat dans cet établissement devient d'ailleurs inquiétant.

Dans le cadre de la désastreuse réforme des rythmes, le MEN a scindé les 18h d'animations pédagogiques en 2 parties : des animations pédagogiques « classiques » et une autre partie transformée en actions de formation dites à distance. Et pour accéder à cette formation, est apparue la plateforme « Magistère ». On peut noter que le ministère a su faire preuve d'une certaine imagination pour régler l'épineuse question des budgets pour le remboursement des frais de déplacement. Mais c'est au prix d'un affadissement de la formation puisqu'on se prive de tout ce qui se passe par les contacts avec des formateurs et des collègues en chair et os, capables d'argumenter, d'échanger, de contredire... Et le développement de la formation à distance pose de nombreuses questions, en matière de risque psycho-sociaux puisque cela renforce l'isolement de certains collègues.

De nombreux aspects sont infantilisants, par exemple le « carnet de bord » que chaque enseignant sera "invité" à compléter au fil de sa "formation" ; il faudra y noter ses propres objectifs de formation, inscrire ses dates et la durée de ses connexions, y noter son auto-évaluation sur sa motivation, ses connaissances, le décalage entre ce qu'on aura planifié et réalisé effectivement, etc. Des questionnaires émailleront la formation en ligne : ils seront notés !

Nous sortons des réunions sur la préparation de la rentrée 2015, nous savons déjà que nos conditions de travail vont se dégrader : les P/E et les H/E se dégradent... Le nombre d'élèves par classe augmentera !

L'annonce de la mise en place de la nouvelle Indemnité de Mission Particulière annonce elle aussi une dégradation de nos conditions de travail. Alors qu'il y a eu une augmentation de la charge de travail, les personnels enseignants n'ont été concernés, ni par le passage des 40h au 39h, ni par les réductions du temps de travail des 35h. La mise en place de l'IMP, en transformant des décharges horaires en primes aggrave encore cela. De plus, cette prime est au bon vouloir du chef d'établissement ! Une porte-ouverte à l'arbitraire et au clientélisme. La mise en place de ce système de prime présente un risque de mise en concurrence des collègues. C'est une logique d'individualisation qui risque de casser les solidarités collectives entre tous les personnels.

Une réaction collective est nécessaire contre l'austérité et ses conséquences sur nos conditions de travail et de vie. C'est pourquoi la CGT éducation participera à la journée de grève et de manifestations du 9 avril.